



## Mairie de Machilly

290, route des Voiron

74140 MACHILLY

### **Fiche protocole sanitaire– COVID 19** **SALLE DES FETES**

La capacité d'accueil est strictement limitée à **150 personnes assises** dans la salle des fêtes. Le stationnement debout est interdit. **La caution d'entretien de la salle ne sera rendue que la semaine suivante, si aucun problème de propreté n'a été constatée, sans quoi la caution sera retenue.** Si vous constatez que les tables et chaises sont sales à votre entrée dans la salle, photographiez les endroits sales et envoyez-nous cette photo, datée et avec l'heure de la prise de vue, avant le samedi midi, sur : [mairie@machilly.fr](mailto:mairie@machilly.fr) sans quoi nous ne pourrons prendre en compte votre demande. **Attention, le port du masque est obligatoire dans tous les espaces publics clos.**

#### **En arrivant dans la salle :**

- Se frictionner les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition dans la salle ou se laver les mains dans les sanitaires.
- Aérer la salle
- Nettoyer et désinfecter les surfaces contact (surface, mobilier et matériel où les usagers posent leurs mains).
- Emarger la fiche entretien « Covid 19 » avec un stylo personnel

#### **Pendant l'occupation de la salle :**

- Installer la salle de façon à permettre le respect des distances de sécurité entre les participants (1 m minimum).
- L'accès aux espaces permettant les regroupements est interdit (espace buvette, vestiaire...).
- Proposer des bouteilles d'eau individuelles et non partagées.
- Eviter le partage des documents et stylos.
- Le cas échéant, désinfecter le matériel partagé.

#### **En quittant la salle :**

- Se frictionner les mains avec le gel hydroalcoolique ou se laver les mains dans les sanitaires.
- Nettoyer et désinfecter les surfaces contact (uniquement les surfaces, mobilier et matériels utilisés) .
- Emarger la fiche entretien avec un stylo personnel.
- Jeter masques, gants, lingettes... dans la poubelle spécifique mise à disposition

**Je soussigné \_\_\_\_\_ atteste sur l'honneur m'engager à respecter ce protocole et les mesures barrières et à les faire respecter auprès des autres utilisateurs, lors de l'utilisation de la salle des fêtes, en tant que responsable de l'utilisation de la salle. Fait pour valoir ce que de droit.**  
Nom de l'association ou organisme : \_\_\_\_\_

Signature

Fait à Machilly le \_\_\_\_\_